

# TDA/H, QUAND CONSULTER

## LES SIGNAUX



Vous suspecter un TDA/H chez votre enfant. Vous hésitez à consulter. Voici les indices (critères diagnostiques), qui pourraient vous amener à consulter.

### Les critères diagnostiques :

Plusieurs doivent être présents depuis plus de six mois. C'est l'intensité et la fréquence des manifestations qui importe ici. De plus, elles ne doivent pas être explicables par l'âge de l'enfant, une situation médicale ou un événement.

## L'ATTENTION

- Difficulté à rester attentif ;
- Porte peu d'attention aux détails;
- Ne semble pas écouter quand on lui parle;
- Ne se conforme pas aux consignes, ne termine pas ses tâches;
- Difficulté à planifier et organiser, perd des objets, fait des oublis fréquents
- Évite les tâches demandant un effort mental soutenu;
- Facilement distrait par des stimulus externes.

## L'HYPERACTIVITÉ

- Bouge constamment sur sa chaise;
- A des difficultés à rester assis, se lève souvent;
- Cours et grimpe quand ce n'est pas le temps;
- Est incapable de jouer sans faire de bruit;
- Semble survolté, toujours en mouvement;
- Parle trop.

## L'IMPULSIVITÉ

- Répond souvent aux questions avant même qu'elles soient finies de formuler;
- A de la difficulté à attendre son tour;
- Interrompt les autres ou intervient dans leurs conversations ou leurs jeux.

### POUR AVOIR UN DIAGNOSTIC, IL FAUT QUE :

- Certains de ses symptômes étaient présents avant l'âge de sept ans;
- Les inconvénients causés par les symptômes ont été notés dans au moins deux environnements différents : à l'école, à la maison, au travail, ou lors de ses activités;
- Il doit y avoir des répercussions significatives sur le fonctionnement social et/ou académique;
- Les symptômes ne sont pas mieux définis par les critères d'une autre maladie. Ils sont présents depuis plus de six mois.
- Des moyens ont été tentés pour soutenir le jeune dans le développement de ses habiletés.
- Des interventions ont été mises en place pour encadrer les comportements, stabiliser la routine, mettre en place une bonne hygiène de vie.

**SI VOUS JUGEZ QU'IL Y A ENCORE DES RAISONS DE SUPPOSER UN TDA/H, LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DE CONSULTER VOTRE MÉDECIN DE FAMILLE. PENSEZ À NOTER VOS OBSERVATIONS AINSI QUE LES CHOSES QUE VOUS AVEZ DÉJÀ TENTÉ. VOUS POUVEZ AUSSI VOUS APPUYER DES OBSERVATIONS ET DES DÉMARCHES DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE OU DU SERVICE DE GARDE.**

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.

